

LES TAXIS

Taxi Saint Just : 04.77.65.04.04

LES LIGNES DE PROXIMITÉ

La Région Auvergne Rhône Alpes organise deux lignes **sur réservation** sur le canton de Saint Just-en-Chevalet.

- ▶ **La ligne L53**, les jeudis, rejoint Saint Just en Chevalet pour les habitants de Chérier, Saint Priest la Prugne, La Tuilière, Chausseterre, Saint Romain d'Urfé, Champoly, Juré, Saint Marcel d'Urfé, Crémeaux
- ▶ **La ligne L55**, les samedis relie Les Salles à Noiretable.

Pour ces deux lignes, la prise à l'aller et la dépose au retour peuvent se faire au domicile des personnes.

LE COVOITURAGE



<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

LIGNES DE TRANSPORT

La Région Auvergne Rhône Alpes et son réseau interurbain vous emmènent à travers le département, tous les jours de l'année, pour un tarif unique de **2€**.

Deux lignes de transport sur réservation sont désormais disponibles, pour rejoindre la ligne 22 (allant de Boën à Roanne), ou aller à Saint Just en Chevalet.

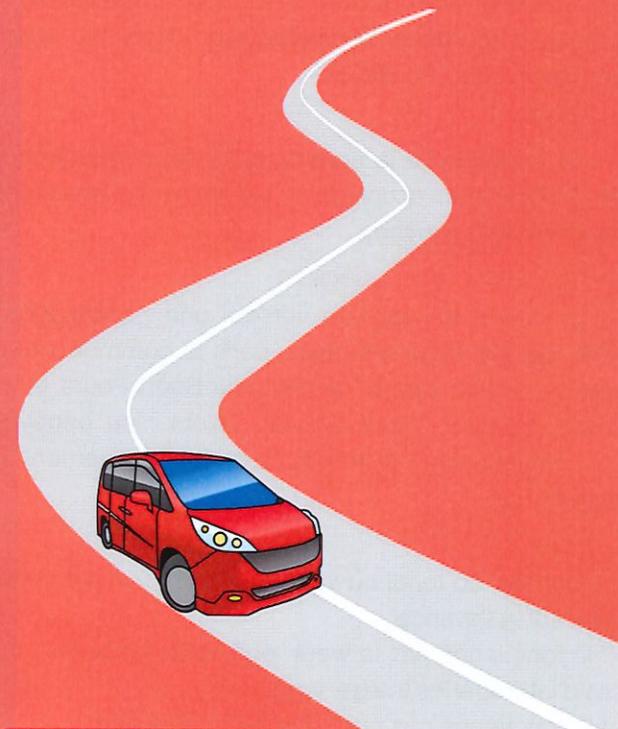
La **ligne L50** fait l'aller-retour entre Saint Priest en Prugne et Villemontais (*dessert sur le canton: Saint-Priest-La-Prugne, La Tuilière, Saint-Just-en-Chevalet, Chérier*).
Correspondance à Villemontais avec la L22

La **ligne L51** fait l'aller-retour entre Chausseterre et Saint Polgues (*dessert sur le canton: Saint Romain d'Urfé, Juré, Luré et Crémeaux*). Correspondance à Saint Polgues avec la L22

Attention: il s'agit de « transport à la demande ». Réservation obligatoire au 04 80 00 70 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h. Réservation obligatoire la veille du transport avant 17h, et le samedi 17h pour le lundi..



RELAIS TRANSPORT SAINT-JUST-EN-CHEVALET ET SES ENVIRONS



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Avec le soutien des municipalités et CCAS du Pays d'Urfé